

**LEGENDE**

**1. PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.**

**LE ZONAGE: ZONES ET SECTEURS**

- Limite de zone
- N** Désignation de zone
- Nj** Désignation de secteur de zone

**2. EMPLACEMENTS RESERVES**

- Emplacement réservé
- Numéro d'emplacement réservé
- Largeur de l'emplacement réservé

**3. LES AUTRES INDICATIONS**

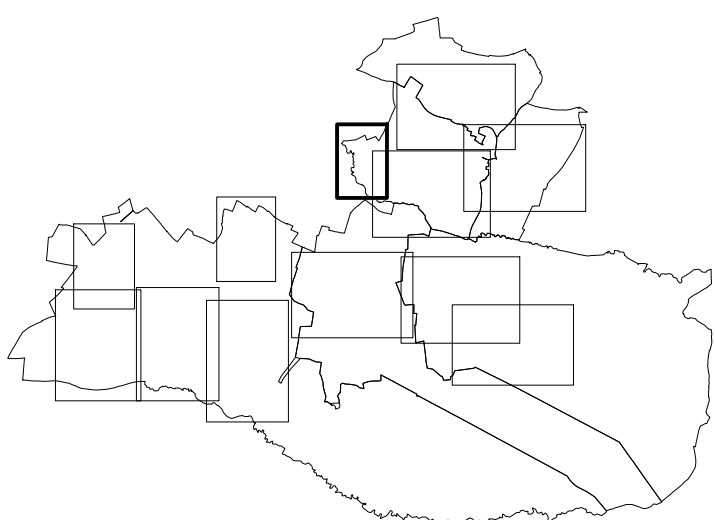
- Limites communales
- Zones d'expansion de crues soumises aux risques d'inondations
- Espace boisé classé à conserver au titre de l'article L. 130-1 du CU.
- Canalisations de transport de gaz haute pression
- Zones de dangers graves et très graves liées aux ouvrages de transport (gaz)

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

Plan Local d'Urbanisme  
Intercommunal du  
H A T T G A U



1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- 4a. Règlement
- 4b.10 Plan de règlement CAMP d'OBERRUEDERN au 1/2000
5. Annexes du PLU



Dossier approuvé par délibération  
du Conseil Communautaire en  
date du 21 / 10 / 2015

Le Président de la communauté de  
communes,